

MOBILITÉ ET PRATIQUES RELIGIEUSES CATHOLIQUES : L'EXEMPLE DES PAROISSES RURALES À FAIBLE DENSITÉ DU PUY-DE-DÔME ET DU CANTAL ¹

29

FABIEN VENON

CÉRAMAC
UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND

Dans une France à dominante rurale, la mobilité des catholiques, c'est-à-dire le déplacement des fidèles hors des limites de leurs paroisses de résidence, était mal perçue par le clergé. La carte religieuse du pays établie en 1948 par le chanoine Boulard faisait apparaître le brassage des hommes et des idées comme un ferment majeur de déchristianisation (Boulard 1954). Les grandes voies de circulation que sont les vallées du Rhône ou de la Garonne formaient de vastes pays détachés du catholicisme, alors que les hautes terres du Massif central semblaient épargnées. Toutefois, même dans ces régions isolées, à la fin du XIXe siècle, pèlerinages, chapelles et statues de dévotion à la Vierge s'échelonnaient le long des voies de communication pour conforter la foi des voyageurs (Chabau J.-B., 1888). Aujourd'hui encore, on assiste, lors du pèlerinage de Thuret dans le nord du diocèse de Clermont, à la bénédiction des voitures, tradition héritée d'une époque où se déplacer, de façon ponctuelle ou définitive, représentait un danger pour l'âme. Canoniquement, toutes les pratiques religieuses devaient s'inscrire dans la paroisse de résidence des fidèles, seule division territoriale du diocèse obligatoire. Cette logique d'enracinement territorial de l'Église catholique, à vocation universelle et donc spatiale, avait pour objet de conforter les paroisses rurales face à l'attraction du milieu urbain, de la grande ville comme du simple bourg rural. « La ville serait donc - et elle était bien considérée comme telle il y a 60 ans - un milieu de perdition au sein duquel le rural renoncerait vite à toute pratique régulière » (Cholvy G., 1968, p. 327).

Dans une France à dominante urbaine, la problématique a nécessairement changé. Depuis quelques années, la sociologie religieuse montre l'émergence, au sein du peuple catholique, d'une religiosité pèlerine, qui concilie à la fois la liberté individuelle de choisir ses croyances et ses lieux de pratique. « La référence à la religiosité pèlerine n'est pas seulement une manière métaphorique de dire la

mobilité contemporaine du croire. Elle permet en même temps [...] de suivre l'émergence concrète de « pratiques pèlerines », qui dessinent les contours de formes inédites de sociabilité religieuse. [...] L'observation des « grands rassemblements », qui rencontrent un succès croissant (particulièrement chez les jeunes), ou celle du développement d'une « sociabilité des hauts lieux et des moments forts », qui renouvelle et réinvente les anciennes pratiques de pèlerinages, offrent le moyen de dégager les traits d'une sociabilité pèlerine effectivement pratiquée » (Hervieu-Léger D., 2000, p. 57). L'essor de ces « pratiques pèlerines » coïncide avec la mise en place des secteurs pastoraux ² dans le diocèse de Saint-Flour (Cantal) et surtout de nouvelles et vastes paroisses dans le diocèse de Clermont (Puy-de-Dôme). Se déplacer pour assister à une messe, participer à un voyage ou prendre part à un pèlerinage local devient la composante essentielle de la réussite de ces nouveaux découpages.

Toutefois, cette mise en mouvement généralisé des catholiques que l'on nous annonce doit être étudiée de façon plus approfondie, dans le cadre des espaces fragiles, terres de contraintes. Tout d'abord, on sait que la diminution du nombre de desservants et l'effondrement de l'assistance aux assemblées cultuelles constituent de lourdes contraintes pour la desserte pastorale. Aussi, la mobilité des croyants doit-elle être considérée comme un acte choisi ou forcé? Ensuite, les fidèles ne sont pas de purs esprits mais des êtres de chair et d'os pour lesquels un déplacement même volontaire constitue un effort face à la force d'inertie. Quels obstacles à la mobilité peut-on déceler? Enfin, compte tenu des barrières qui peuvent subsister, comment les responsables diocésains peuvent-ils encourager les fidèles à s'appropriier les nouveaux découpages territoriaux? Il en va de la survie des pratiques religieuses dans les campagnes. Au final, en pla-

¹ Cet article est la transposition du poster affiché lors de l'exposition scientifique du festival de St-Dié des Vosges. L'architecture du propos, les illustrations graphiques, cartographiques et photographiques ont été conservées tout en leur donnant un plus ample développement.

² Un secteur pastoral est un regroupement fixe de paroisses destinées à travailler ensemble sous la houlette d'un ou plusieurs prêtres chargés de tout ou partie des paroisses. Dénommés ensembles pastoraux, ils ont constitué une première expérience de refonte du maillage paroissial dans le diocèse de Clermont, inspirant fortement le travail de découpage des nouvelles paroisses entrepris depuis.

çant ses espoirs dans la mobilité des fidèles, l'Église n'oublie-t-elle pas que les pratiques pèlerines sont étroitement associées à la religiosité pèlerine, plaçant les choix religieux de l'individu au-dessus des obligations de l'Institution ?

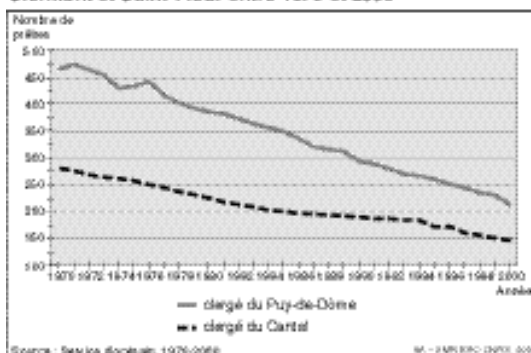
I- MOBILITÉ FORCÉE, MOBILITÉ CHOISIE : ALLER AU-DELÀ DES FRONTIÈRES PAROISSIALES

a- La restriction de l'offre de lieux de culte contraint les catholiques à la mobilité

La diminution du nombre de prêtres en paroisse représente le fait majeur à retenir pour expliquer la mobilité des pratiquants catholiques. Dans le diocèse de Clermont, l'effectif total du clergé (quel que soit l'âge, l'incardination ou la fonction) passe de 466 membres en 1970 à 212 en 2000. Dans le diocèse de St-Flour, la situation est comparable puisque le clergé comptabilise 281 individus en 1970 contre seulement 146 en 2000. En trente ans, la moitié des curés ont disparu (voir figure 1). Encore faut-il souligner que les prêtres attachés à une paroisse ne constituent qu'une faible part de ces effectifs globaux. En 2000, sur les 212 prêtres du Puy-de-Dôme, seuls 76, c'est-à-dire un peu plus du tiers, servaient en paroisses. Dans le Cantal, cette proportion s'élève à la moitié des effectifs globaux car les structures de l'évêché ou des aumôneries sont allégées dans cet espace profondément rural où la paroisse reste le fondement de l'action évangélique. Il faut compter aussi avec les prêtres retirés (61 dans le Puy-de-Dôme, 51 dans le Cantal) qui tendent à peser dans l'organigramme diocésain aussi lourd que les desservants paroissiaux.

La baisse du nombre de prêtres a eu d'inévitables conséquences sur la desserte pastorale des paroisses, comme nous le révèle l'exemple de l'Ambertois, ancien foyer catholique très pratiquant au sud-est du diocèse de Clermont. En 1960, 42 prêtres assuraient l'office dominical dans chacune des 70 paroisses. En 2001, avec 5 prêtres seulement, un choix cornélien doit être effectué chaque semaine entre les multiples lieux de culte. De fait, près des trois quarts des paroisses dont la densité kilométrique est inférieure à 10 n'ont plus d'offices durant cinq semaines consécutives. En revanche, dès que la densité kilométrique s'élève au-delà de 30 habitants par kilomètre carré, moins d'une paroisse sur dix se trouve dans cette situation (seule La Forie, de petite superficie et contiguë d'Ambert ne bénéficie pas d'un office). Les espaces saignés par l'exode, à population vieillie, souffrent d'une desserte pas-

Évolution du nombre de prêtres dans les diocèses de Clermont et Saint-Flour entre 1970 et 2000



torale très clairsemée. Par conséquent, leurs habitants sont contraints de se déplacer s'ils veulent assister à une messe.

Cet exemple n'est pas isolé. On retrouve le même cas de figure dans l'ancien foyer catholique de la Combraille du Sud, dans l'ouest du département: 80 % des paroisses à très faible densité (moins de 10 habitants au kilomètre carré) n'ont pas de culte durant un mois. Une enquête de messe menée en 2000 à Orcival, cœur religieux de cet espace grâce à son pèlerinage rassemblant chaque année près de 10000 personnes, révèle un deuxième facteur propre à aggraver la diminution du nombre d'assemblées dominicales. Il s'agit de l'effondrement de la pratique religieuse dans l'ensemble des campagnes auvergnates mais qui a été plus durement ressenti dans ces anciens foyers catholiques où les taux de pratique étaient très élevés. Alors que selon une enquête de type « Boulard »³, dans neuf paroisses sur onze desservies par le curé d'Orcival, les taux de pratique dominicale dépassaient 75 % de la population féminine en 1963, aujourd'hui, quatre paroisses ont moins de 5 % de leur population messalisante, sept moins de 10 % et toutes moins de 15 %. L'effectif des fidèles et la ferveur des cérémonies s'amenuisent rapidement dans les paroisses peu peuplées. Rassembler les pratiquants dans un nombre de pôles restreint permet de retrouver de véritables assemblées priantes.

En 2001, dans l'Ambertois, la messe est assurée chaque semaine à Ambert (7312 habitants), Arlanc (2017 habitants), Courpière (4610 habitants), Cunlhat

³ Un décompte des fidèles présents à la messe, associé à une enquête sociologique, a été menée dans le diocèse de Clermont en 1963, dans l'esprit des études de sociologie religieuse entreprises par le chanoine Boulard depuis les années trente, suite à l'article précurseur de Gabriel Le Bras.

Tableau 1 : Distribution des messes dominicales par paroisse en fonction de la densité Ambertois - 17 septembre-21 octobre 2001

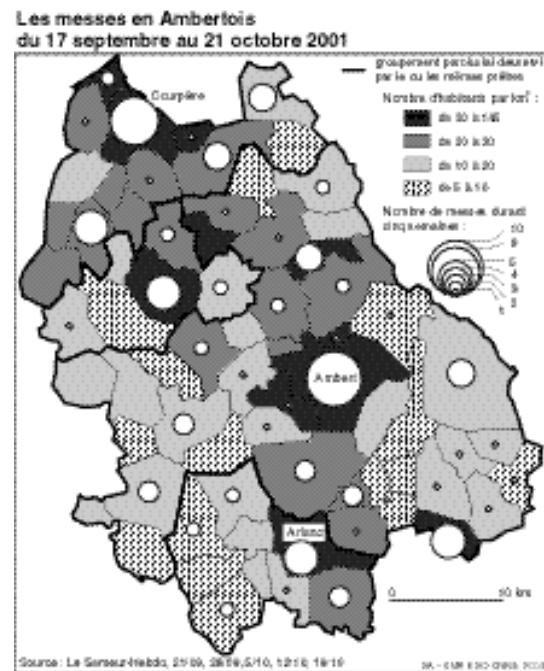
	NOMBRE D'HABITANTS PAR KILOMÈTRE CARRÉ			
	Inférieur à 10	Compris entre 10 et 20	Compris entre 20 et 30	Supérieur à 30
Nombre de paroisses	15	25	19	11
Nombre de paroisses sans messes	11	10	5	1
Part des paroisses sans messes	73,3 %	40 %	26,3 %	9,1 %

Source : Le Semeur Hebdo, Insee

(1350 habitants), chefs-lieux de canton densément peuplés, favorablement desservis par l'axe routier méridien principal, et lieux de résidence d'un prêtre (figure 2). Par ailleurs, deux de ces communes ont été définies comme bourgs-centres⁴, concentrant de plus en plus les activités de services de proximité (notamment de santé) aux dépens des villages qui les entourent, tandis qu'Ambert et Courpière atteignent le degré de petite ville (Ceramac, 2001). La sous-préfecture d'Ambert est d'ailleurs considérée comme la seule petite ville du Puy-de-Dôme capable d'organiser l'espace rural environnant grâce à ses fonctions urbaines. Hormis ces quatre pôles, seuls trois autres chefs-lieux de canton peuvent rivaliser au plan religieux soit par leur forte communauté comme Olliergues (901 habitants), soit par leur situation de relais paroissial excentré comme St-Dier-d'Auvergne (551 habitants) et Viverols (390 habitants). Ce ne sera plus le cas l'année suivante, après la transformation du maillage paroissial et la réorganisation de la desserte pastorale.



Les problèmes propres à l'Église, diminution de la pratique religieuse et effondrement de l'encadrement pastoral, se sont ajoutés aux difficultés démographiques des paroisses (depuis 1962, près de huit communes sur dix sont en déclin dans l'Ambertois; Fayet-Ronaye, St-Alyre d'Arlanc ou Valcivières ont perdu plus de 60 % de leur population). Aussi, la desserte pastorale ne peut échapper aux principes qui ont conduit à la réorganisation des commerces et des services dans les campagnes fragiles. L'effort demandé au citoyen pour se rendre au bourg-centre ou à la petite ville, chez son médecin ou à son guichet de poste, s'est progressivement étendu à la communauté des fidèles.



⁴ Un bourg-centre se définit par son équipement tertiaire suffisamment étoffé pour satisfaire aux besoins de 1er et 2e niveaux mais aussi par l'attraction qu'il exerce sur les communes du « pays » dont il constitue la tête. Il constitue, avec les petites villes, la structure de base de l'organisation des campagnes fragiles.

**Tableau 2 : Origine des baptisés de l'arrondissement d'Ambert
Diocèse de Clermont 1995-1997**

CANTONDE :	DENSITÉ : KILOMÉTRIQUE	BAPTISÉS ORIGINAIRES :		
		DU CANTON	DU PUY-DE-DÔME (HORS CANTON)	DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
Ambert	47	86 (77%)	15 (13%)	11 (10%)
Arlanc	25	100 (64%)	29 (19%)	27 (17%)
Cunlhat	22	44 (42%)	40 (38%)	21 (20%)
Olliergues	28	32 (47%)	17 (25%)	19 (28%)
St-Amant-Roche-Savine	16	16 (37%)	14 (33%)	13 (30%)
St-Anthème	11	22 (33%)	9 (14%)	35 (53%)
St-Germain-l'Herm	11	32 (43%)	24 (32%)	19 (25%)
Viverols	14	34 (36%)	7 (7%)	53 (56%)
Total	24	366 (51%)	155 (22%)	198 (27%)

Source : Registres paroissiaux

**Tableau 3 : Les baptêmes de « grands-mères » favorisent l'autonomie
financière des paroisses par le biais du Casuel-Ambertois**

CANTONDE :	CASUEL ENEUROS	CASUEL / HABITANT ENEUROS	PART DU CASUEL DANS LES RECETTES	BAPTISÉS EXTÉRIEURS AUCANTON	BAPTÊMES POUR 100 HABITANTS
Ambert	14068	1,22	20,7 %	23 %	0,97
Arlanc	6274	1,56	28,7 %	36 %	3,88
Cunlhat	3598	1,48	26,5 %	58 %	4,33
Olliergues	4780	1,58	28,6 %	53 %	2,24
St-Amant-Roche-Savine	2219	1,61	24,9 %	63 %	3,12
St-Anthème	2811	1,83	23,2 %	67 %	4,30
St-Germain-l'Herm	3726	1,61	22,3 %	57 %	3,25
Viverols	3084	1,72	16,8 %	64 %	5,24
Total	40560	1,45	23 %	47 %	2,6

Source : Evêché de Clermont (1997-2000), Registres paroissiaux (1995-1997)

b- L'ouverture volontaire à la mobilité lors des sacrements: l'exemple des baptêmes

Dans leurs pratiques exceptionnelles, les catholiques, loin de subir l'accroissement de la mobilité, recherchent des contacts lointains. Les grands « sacrements de la vie » sont, notamment pour les citadins, l'occasion de retisser les liens avec la terre de leurs origines.

Dans l'arrondissement d'Ambert, seule la moitié des baptisés sont originaires du canton où la cérémonie a eu lieu (tableau 2). L'autre moitié provient de façon équivalente du reste du Puy-de-Dôme voire de beaucoup plus loin. En règle générale, lorsque les densités s'élèvent au-dessus de 25 habitants par kilomètre carré (Ambert, Arlanc, Olliergues), les baptisés locaux représentent environ la majorité des actes effectués. Les bourgs les plus peuplés conservent donc un minimum de vie religieuse locale. Au contraire, les milieux ruraux les plus isolés sont les plus touchés par les retours d'enfants au pays lors des sacrements. Les densités kilométriques des cantons de Saint-Anthème et Viverols dans les monts du Forez, ou de St-Germain-l'Herm dans le Livradois, sont inférieures à 15. Dans ce cas, plus de la moitié des baptisés sont originaires de la France voire de l'étranger. La vie religieuse des

paroisses rurales fragiles se trouve réactivée par des impulsions venues de l'extérieur car les forces vives ont quitté ces régions.

Le retour de nombreuses familles dans leurs paroisses d'origine à l'occasion des baptêmes « de grands-mères »⁵ pérennise la structure paroissiale (tableau 3). Il permet d'augmenter de façon significative le nombre d'enfants baptisés (4,3 baptêmes pour 100 habitants dans le canton de St-Anthème, 5,24 dans celui de Viverols contre seulement 0,97 dans la circonscription d'Ambert) et donc les rentrées financières qui lui sont liées. Le casuel, c'est-à-dire les sommes volontairement versées lors des baptêmes, mariages ou funérailles, abonde le budget paroissial et assure une plus large autonomie financière de la structure. Dans le canton d'Ambert, où seuls 22 % des enfants baptisés sont d'origine extérieure au canton, le casuel

par habitant stagne à 1,22 euros par habitant, soit le niveau plancher rencontré dans l'Ambertois. Le montant du casuel par habitant s'élève au contraire à 1,83 et 1,72 euros par habitant dans les cantons de St-Anthème et Viverols où 67 % et 64 % des baptisés ont une résidence extérieure au canton.

Trois types de paroisses peuvent être distingués dans l'arrondissement d'Ambert. Dans la vallée de la Dore, (cantons d'Ambert et Arlanc), principal axe de communication de la zone d'étude entre les deux massifs montagneux du Livradois et du Forez, les retours en paroisse sont rares. Ces régions, pourtant économiquement les plus actives et qui présentent encore une certaine natalité, exercent peu d'attraction religieuse sur l'extérieur. Dans les zones montagneuses, au contraire, peu densément peuplées, les baptêmes de « grands-mères » sont monnaie courante. Au nord (cantons de Cunlhat, Olliergues, St-Amant-Roche-Savine), peu pratiquant, l'impact de ces baptêmes d'origine exogène renforce la structure paroissiale.

⁵ Les baptêmes de « grands-mères » désignent des cérémonies ayant lieu dans la paroisse d'origine d'un des parents, souvent la mère, où résident encore les grands-parents. La célébration est alors l'occasion de retrouvailles familiales au « pays » des origines.

siale par le biais d'un apport conséquent aux recettes (plus du quart). Ces célébrations prennent le relais d'une activité religieuse locale déficiente depuis longtemps: déjà, dans les années soixante, près de la moitié des paroisses comptaient moins de 20 % des femmes à la messe. Au sud (cantons de St-Anthème, St-Germain-l'Herm, Vive-rols), l'impact est plus faible compte tenu d'une vie religieuse locale plus vigoureuse (déjà, dans les années soixante, neuf paroisses sur dix rassemblaient plus de 20 % des femmes à la messe).

Au final, les baptêmes de « grands-mères » renforcent de l'extérieur le maillage paroissial en supportant la vie religieuse des communautés les plus affaiblies. Cela n'est pas sans poser problème car, dans les milieux ruraux fragiles, les anciennes paroisses n'ont bien souvent plus de réalité dans la vie religieuse des populations autochtones (pas ou peu de messes, de sacrements d'origine locale). Elles conservent cependant une dimension identitaire importante notamment pour les personnes ayant quitté le pays depuis longtemps, de retour à l'occasion d'une cérémonie sacramentelle, et peu au fait des contraintes pastorales actuelles. L'image toujours vigoureuse de la communauté catholique, unanimement groupée autour de son prêtre et de son église, financièrement autonome, masque les déplacements répétés qui pèsent sur les pratiques des croyants. La desserte pastorale se réorganise, à la suite de bien d'autres services, autour de pôles de centralité. Qui prend conscience qu'aujourd'hui des personnes âgées, à l'écart de toute mobilité, se trouvent comme emprisonnées dans leur paroisse de résidence, sans activité religieuse régulière?

II- LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PERSONNES À FAIBLE MOBILITÉ

a- Les contraintes liées à l'âge

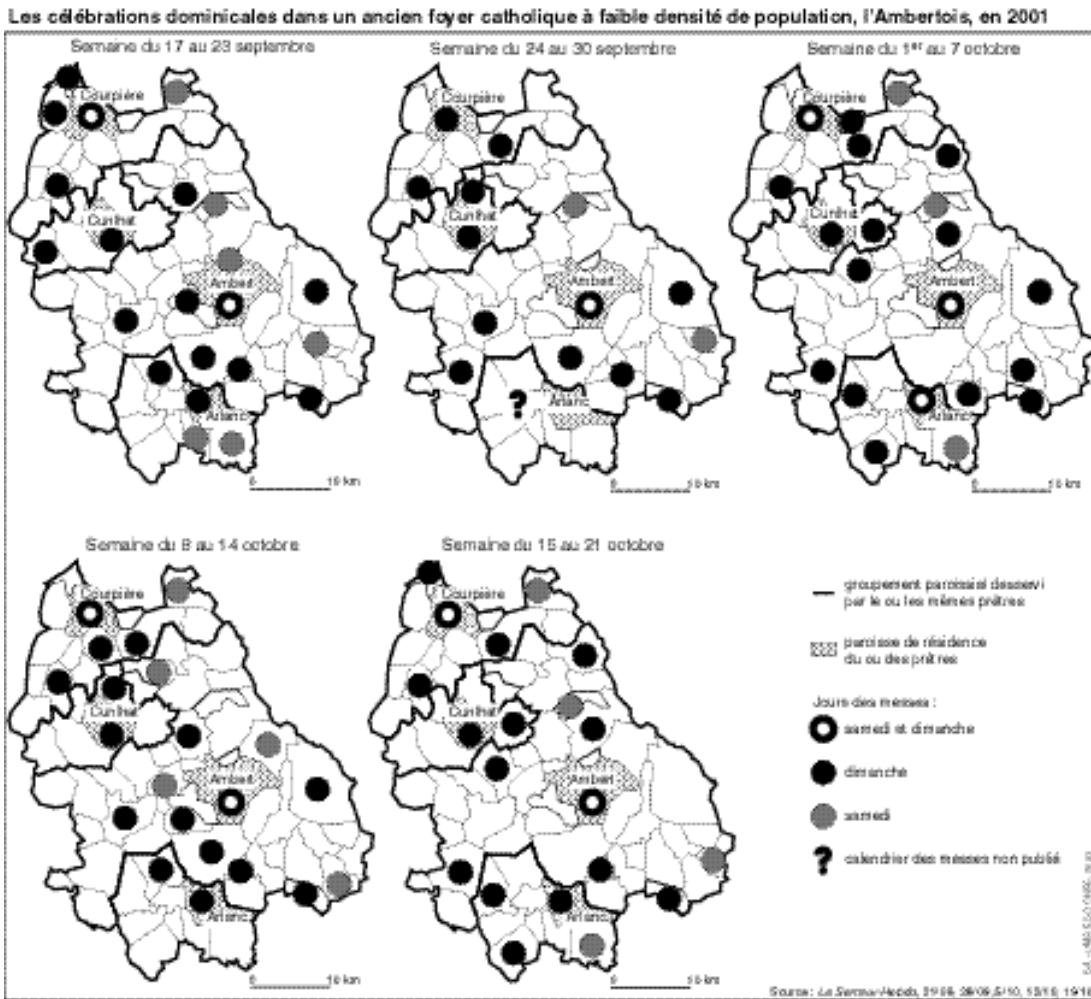
Lors des deux pèlerinages diocésains vers Lourdes organisés en 2001, 80% des personnes interrogées avaient plus de 60 ans, un quart plus de 75 ans. La pyramide des âges présente un profil considérablement vieilli, en parasol, avec une base si effilée qu'elle est réduite à presque rien.

Ces résultats pourraient être corroborés avec d'autres enquêtes, menées par nos soins, lors des messes dominicales en 2000 et 2001. Le taux de pratiquants âgés de plus de 60 ans s'élève à 92 % à Randan (35 personnes), 74 % à Orcival (103 personnes), 69 % à Marignac (36 per-

sonnes), 65 % à Lezoux (126 personnes), 61 % à St-Flour (23 personnes), 42% à Riom-ès-Montagne (43 personnes). De fait, la mobilité entre les paroisses reste faible. Lors de l'enquête menée à Lezoux, par exemple, les cinq paroisses sans cérémonie ce jour là, soit près de 25 % de la population du groupement paroissial, n'avaient délégué que 18 fidèles soit moins de 10 % de l'assistance. Les paroissiens ne se sont pas encore organisés pour aider les fidèles les moins mobiles à se déplacer. Les personnes, sans voiture, qui ont pu se faire accompagner représentent, dans les différentes enquêtes réalisées, toujours moins de 5 % des assemblées dominicales. Les contraintes liées à l'âge ont-elles été suffisamment envisagées dans l'organisation pastorale des groupements paroissiaux?

Jusqu'alors pour satisfaire au maximum la desserte de proximité, le choix était fait de disperser les messes chaque semaine dans différentes paroisses (figure 4). Ainsi, dans l'Ambertois, la moitié des paroisses seulement conservent un office durant les deux premières semaines de l'étude (10 sur 19). Chaque dimanche, on retrouverait approximativement les mêmes taux de rotation. Toutefois, cette solution a aussi des effets pervers. Ces changements continuels des lieux de messes posent un grave problème de communication avec les fidèles, notamment les moins intégrés à la vie de l'église. Quand la messe aura-t-elle lieu dans ma paroisse ou dans la commune voisine s'interroge ce pratiquant irrégulier? S'il pense que le serveur minitel (« 3615 gabriel ») puisse lui apporter quelques éléments de réponse, sa déception risque d'être grande le jour de l'office. En effet, le décalage entre le planning communiqué par téléphonique un mois auparavant et les messes effectivement réalisées s'avère très important. L'emploi du temps du prêtre surchargé de multiples occupations peut en effet varier de façon très importante en quelques semaines. Les données communiquées par le biais d'internet restent encore très succinctes voire inexistantes.

La mobilité des personnes âgées représente un équation difficile à résoudre pour l'Église. D'une part, la rotation des messes favorise la confusion dans l'organisation de la pastorale. D'autre part, la concentration des offices dans les bourgs-centres et les petites villes favorise l'absentéisme dominical des personnes qui ne sont pas équipées d'un véhicule. Ces contraintes liées à l'âge sont donc largement corrélées avec la question des moyens de transport. Si le clergé rapproche au maximum les lieux de culte des fidèles, c'est bien parce qu'un certain nombre d'entre eux n'ont pas les moyens ou la force de se déplacer jusqu'au culte.



b- Les contraintes liées aux moyens de transport

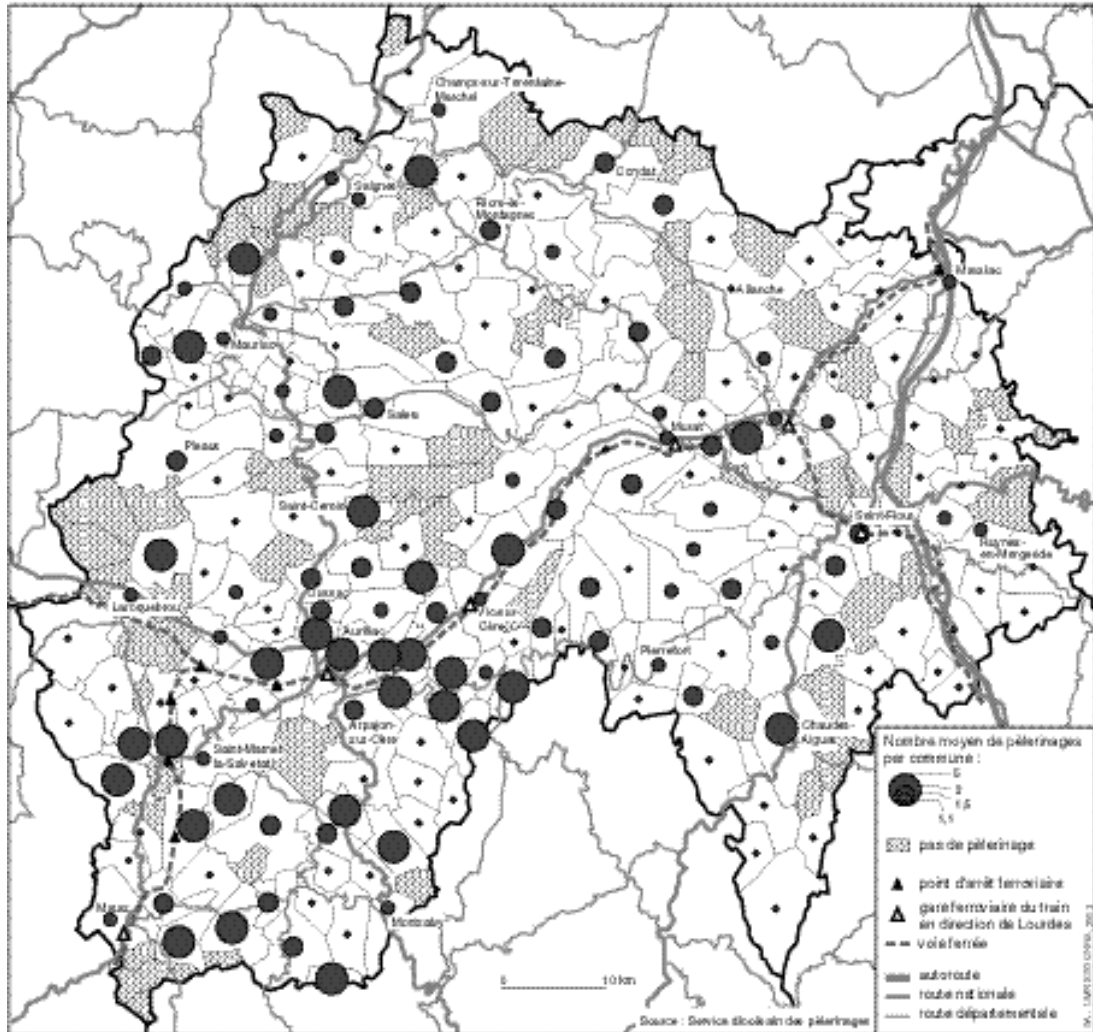
Le diocèse de Saint-Flour est situé en moyenne montagne, avec pour centre un stratovolcan dont les coulées de lave successives ont façonné un relief très cloisonné. Les vallées centrales, encaissées, de la Cère et de l'Allagnon supportent l'axe de communication vital de ce département (route nationale et voie ferrée). L'étude du fichier des pèlerins, partis par le biais des pèlerinages du diocèse de Saint-Flour, entre 1991 et 2000, peut nous éclairer sur les contraintes liées aux moyens de transport dans les pratiques religieuses. En jetant un simple coup d'œil aux extrémités nord-ouest et sud-est du diocèse, éloignées de l'axe majeur, il est clair que la fréquence des voyages avec le diocèse reste très occasionnelle, environ une fois par décennie (figure 5). Au contraire, à mesure que l'on s'approche du couloir de circulation central, les pèlerins partent de plus en plus souvent, le maximum étant atteint dans

l'agglomération d'Aurillac, la mieux desservie par les différents moyens de transport.

Plus particulièrement, un cinquième des communes où s'arrête le train envoient leurs pèlerins deux fois ou plus en voyage avec le diocèse soit deux fois plus que la moyenne départementale (tableau 4). L'organisation autour du chemin de fer révèle l'importance du pèlerinage diocésain vers Lourdes qui représente 71 % des pèlerins diocésains (1259 personnes) et particulièrement du train spécial affrété à cette occasion ⁶. Incontestablement, la desserte des paroisses par la voie ferrée constitue, pour les croyants, un motif privilégié de départ en pèlerinage répété. Ce phénomène est universel. Ainsi, dans une toute autre culture, Guy Lubeigt a montré que les 9/10e des

⁶ L'émergence et le développement du phénomène lourdaï est indissociable de la révolution des transports durant la seconde révolution industrielle. C'est le train qui ouvrit des perspectives et des horizons nouveaux. Dimensions et échelles changèrent. (Chadefaud M., 1981, p.22).

Pèlerinages diocésains effectués par un pèlerin par commune dans le diocèse de Saint-Flour entre 1991 et 2000



pèlerins du monastère bouddhique de Samataung, « la colline de l'alphabet » en Birmanie, résident sur l'axe Pynmana-Rangoun, principal couloir de circulation ferroviaire et routier du pays, dans la vallée du Sittang (Lubeigt G., 1987, p. 54).

Dans notre cas, la proximité de l'axe de transport est essentielle car le pèlerinage représente pour les fidèles un effort de déracinement. En effet, d'une enquête menée en 2001 auprès de 355 pèlerins diocésains du Cantal en route vers Lourdes, il ressort que les participants au voyage sont extrêmement ancrés à leur paroisse de résidence. Les neuf dixièmes habitent dans leur commune depuis plus de dix ans (un quart en sont d'ailleurs originaires). Plus encore, un pèlerin sur deux est ou a été agriculteur, salarié agricole ou mère au foyer. Leur vie familiale et professionnelle s'est donc construite autour de leur foyer ou de leur

exploitation, selon un schéma classique des campagnes agricoles. Peu d'autres opportunités se sont présentées à eux compte tenu de leur faible niveau d'études (plus de huit personnes sur dix ont un niveau d'études égal ou inférieur au brevet des collèges). Conformément à leur situation sociale, leurs pratiques religieuses se placent dans une tradition familiale. Aujourd'hui plus d'un pèlerin sur deux reproduit les pratiques religieuses de ses parents qui parlaient déjà pour Lourdes avec le diocèse. Ainsi, le rôle du chemin de fer est, pour une large part, un héritage familial venu des temps où les autres modes de transport étaient rares et chers.

Toutefois, aujourd'hui encore, l'enracinement est particulièrement fort dans les campagnes du Cantal car de nombreux ménages ne sont pas équipés d'une voiture. Dans le tiers des communes du département, un ménage

Tableau 4 : La fréquence des pèlerinages diocésains s'élève dans les paroisses situées autour de la voie ferrée – Diocèse de St-Flour – 1991-2000

NOMBRE DE PÈLERINAGES PAR PÈLERIN	TOTAL DES COMMUNES	COMMUNES D'ARRÊT DU CHEMIN DE FER ET COMMUNES LIMITOPHES
Pas de pèlerin	64 (24,6%)	11 (16,2%)
1 à 2	165 (63,5%)	43 (63,2%)
2 à 5	31 (11,9%)	14 (20,6%)
Total	260 (100%)	68 (100%)

Source : Service diocésain des pèlerinages

sur cinq au moins n'a pas de véhicule. Dans les dix communes les moins bien équipées (plus de 30 % des foyers sans automobile), auxquelles s'ajoute le quartier St-Géraud dans le centre ville d'Aurillac, l'impact du chemin de fer est net. Cinq très éloignées d'une gare d'arrêt du train vers Lourdes n'envoient aucun pèlerin contrairement aux six autres, situées directement sur la ligne ou à moins d'une dizaine de kilomètres. Lorsque la mobilité quotidienne est réduite, seules les personnes situées à proximité des haltes ferroviaires peuvent saisir l'opportunité de voyager qui se présente.

Les catholiques pratiquants dans les campagnes sont souvent très âgés. Ils ne peuvent se déplacer sans difficulté. Par une sorte d'effet d'aubaine, les croyants se rendent plus facilement dans les lieux de culte lorsqu'ils résident à proximité et possèdent une automobile. Au contraire, les personnes éloignées des églises ou des axes majeurs de transport sont privées de participation à la vie paroissiale ou diocésaine. À l'heure de la mobilité, la foi n'est donc pas le seul facteur discriminant dans le degré d'intégration à l'Église catholique. Dans les moyennes montagnes auvergnates, les conditions matérielles de transport favorisent, chez les personnes âgées, la désaffection des pratiques collectives. Le clergé devrait être soucieux de favoriser l'accès aux diverses manifestations pour les fidèles peu mobiles. Pourtant, à l'heure actuelle, rares sont les prêtres mettant un car à disposition des pèlerins pour rejoindre, par exemple, la gare de départ des pèlerinages diocésains. Dans les actuels groupements paroissiaux, aucune mesure n'avait été envisagée pour soutenir la pratique de ces personnes isolées. Or, dans les nouvelles paroisses, la loi synodale n° 13 entend « regrouper les célébrations dominicales, en deux ou trois lieux, qui peuvent être variables, pour avoir des assemblées eucharistiques plus nombreuses, vivantes et festives ». Quel impact cette décision aura-t-elle sur la desserte pastorale déjà clairsemée? Comment le clergé peut-il favoriser la mobilité au sein de ces nouveaux et très vastes découpages?

III- DÉVELOPPER LA MOBILITÉ AU SEIN DES NOUVEAUX TERRITOIRES PAROISSIAUX

a- De nouvelles paroisses construites comme un défi à la mobilité des croyants

Selon la définition tirée du droit canon, « la paroisse est la communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'évêque diocésain » (Can. 515 in Seriaux A., 1996). Or, le culte s'est resserré dans un nombre restreint de paroisses où la communauté des fidèles et le clergé sont encore solidement ancrés. Dès lors qu'un territoire a une communauté confinée dans ses derniers réduits et n'a plus de prêtre résidant, peut-on encore utiliser le terme de paroisse? Aujourd'hui, le véritable territoire paroissial ne s'étend-il pas à la portion d'espace offrant à la fois un culte régulier desservi par un prêtre résidant? C'est à partir de ces interrogations légitimes qu'est né le processus de recomposition paroissiale.

Après cinq années de discussions dans le cadre d'un synode, le 1^{er} septembre 2002, 32 nouvelles paroisses sont nées dans le diocèse de Clermont. Elles rassemblent des éléments autrefois éparpillés dans plusieurs groupements paroissiaux⁷, voire plusieurs doyennés⁸. La carte présente la paroisse Saint-Nicolas sur Dore-Allier, au nord-est du diocèse de Clermont, formée de cinq anciens groupements paroissiaux répartis dans trois doyennés (carte ci-après). Encore n'a-t-on pas représenté les quatre ensembles pastoraux sur lesquels s'étend le nouveau territoire paroissial pour ne pas surcharger le croquis.

⁷ Un groupement paroissial rassemble l'ensemble des paroisses desservies par un même prêtre. Il n'a aucun fondement juridique et représente une simple commodité dans la desserte pastorale. Un même prêtre peut desservir plusieurs groupements dans plusieurs doyennés voire plusieurs diocèses.

⁸ Un doyenné est une circonscription religieuse au sein de laquelle les prêtres coordonnent leur action pastorale.

Découpage territorial des anciens groupements paroissiaux
Paroisse de Saint-Nicolas-sur-Dore-Allier en 2000



Il était nécessaire de clarifier cette pyramide de structures, compte tenu de l'incohérence et de l'instabilité des divers découpages. Un seul exemple suffira à nous en convaincre. A la mort de son desservant, la commune de Paslières, à l'extrémité sud-est de la nouvelle paroisse, avait été confiée à la charge du groupement paroissial de Puy-Guillaume avant que le nouvel affectataire ne refuse sa desserte et la confie au groupement de Thiers, qui lui même s'en est déchargé à l'occasion de la création de St-Nicolas sur Dore-Allier. Pour remédier à ces aléas de personnes, les nouvelles paroisses se sont constituées autour du potentiel estimé de mobilité des populations au sein du territoire étudié.

Deux éléments primordiaux ont été pris en compte dans les découpages proposés par les ensembles pastoraux : la desserte routière et les échanges culturels, économiques et sociaux. Ainsi, le rattachement du groupement paroissial de Puy-Guillaume à l'ancien groupement de Maringues s'explique par l'existence de l'axe de communication reliant Maringues à Puy-Guillaume tandis que le groupement de Thiers, qui le desservait jusque là, pré-

fère se tourner vers la montagne thiernoise à l'est, avec laquelle il partage une même tradition coutelière et une desserte routière favorable.

Compte tenu de l'attention portée au potentiel matériel et culturel de mobilité des fidèles, la desserte pastorale a été corrigée à la baisse dans les nouvelles paroisses afin de permettre l'émergence de quelques pôles et quelques relais centralisant le culte (tableau 6). Du 16 septembre au 20 octobre 2002, dans l'Ambertois, le culte a déserté 86,7 % des paroisses faiblement peuplées contre 73,3 % un an auparavant. Très anciennement délaissées, leur sort ne laissait guère de doute. En revanche, la situation s'est fortement aggravée dans les paroisses aux densités intermédiaires, pour lesquelles la rotation des messes se révélait essentielle. Le nombre de paroisses sans messes a doublé lorsque la densité est comprise entre 10 et 30 habitants par kilomètre carré (29 paroisses concernées contre 15 l'année précédente).

Incontestablement, l'absence de culte régulier produit un effet néfaste sur la fréquentation des églises. Dans les dix paroisses desservies par le curé d'Orcival, les paroisses de Perpezat ou St-Pierre-Roche où la pratique était très forte dans les années 1960, sans messe le jour de l'enquête, ont des taux d'assistance inférieurs à 5 % tandis qu'Orcival, Nébouzat ou Vernines, lieux de culte, conservent des taux de pratique respectifs de 8,6 %, 10,1 % et 14,1 %. Pour donner un autre exemple, dans les dix paroisses desservies par le curé de Lezoux, dans la Limagne des Varennes, Seychalles, Orléat et Saint-Jean-d'Heurs étaient les trois paroisses les moins pratiquantes en 1963 avec moins de 25 % des femmes à la messe. Aujourd'hui, avec un office dominical, elles font partie du peloton de tête avec plus de 2 % des habitants à l'office, chiffre il est vrai très bas. Compte tenu de la faiblesse de la desserte paroissiale et des risques attenants à la mobilité forcée, quelles initiatives peuvent permettre aux fidèles de s'approprier ce nouveau découpage et ainsi constituer de véritables territoires?

Tableau 6 : Distribution des messes dominicales par paroisse en fonction de la densité Ambertois 16 septembre-20 octobre 2002

	INFÉRIEURE À 10	DENSITÉKILOMÉTRIQUE		
		COMPRISE ENTRE 10 ET 20	COMPRISE ENTRE 20 ET 30	SUPÉRIEURE À 30
Nombre de paroisses	15	25	19	11
Nombre de paroisses sans messes	13	19	10	1
Part des paroisses sans messes	86,7 %	76 %	52,6 %	9,1 %

Source : Le Semeur Hebdo, Insee

b- L'appropriation des nouveaux territoires paroissiaux par les pèlerins

Au cœur de la nouvelle paroisse Saint-Nicolas sur Dore-Allier, le pèlerinage de Luzillat (Notre-Dame des Moissons) doit devenir un lieu de rassemblement pour l'ensemble des fidèles, afin que les pratiques des catholiques donnent corps, au moins une fois l'an, à cet ensemble disparate. Selon le souhait du prêtre résidant à Maringues, pour préparer l'union des divers clochers, le 7 juillet 2002, lors du pèlerinage, un représentant de chaque communauté villageoise est venu symboliquement planter un panneau sur le territoire de la nouvelle paroisse, matérialisé par une corde (cf. photo). Ce qui à une autre échelle n'est pas sans rappeler la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, acte fondateur de la nation française, lorsqu'ont été bénis les drapeaux des gardes nationales des 83 départements représentés par leurs députations.

Pourtant les habitudes changent lentement, selon une enquête personnelle menée auprès de cinquante fidèles, soit environ 10% du public. À la veille de la fusion, les deux paroisses contiguës de Maringues et Luzillat, desservies depuis dix ans par le même prêtre, fournissent la moitié des pèlerins. Les liens historiques et géographiques sont étroits. À l'opposé, moins de 20 % des pèlerins sont issus des groupements paroissiaux desservis, un an auparavant, par le curé voisin (Puy-Guillaume). Ces fidèles ne se sentent pas encore intégrés au nouveau territoire paroissial. Pour favoriser la mobilité des catholiques, il ne suffit pas seulement d'alléger les contraintes matérielles, il faut surtout que les fidèles partagent un même et puissant attachement au territoire qui porte leurs pratiques.

À la fin de cette étude, l'idée très répandue d'une mobilité bienheureuse des catholiques est battue en brèche. Certes, la transgression des frontières paroissiales devient une norme valorisée par l'Institution religieuse. À l'image de bien d'autres services à la population, et fautes de prêtres et de fidèles, l'Église concentre son activité dans des pôles privilégiés. Toutefois, cet élan de la hiérarchie ne doit pas cacher que tous les catholiques ne sont pas prêts à se déplacer en toutes occasions. La volonté d'aller à la rencontre du reste de la communauté desservie par le curé est peut-être présente mais la pratique religieuse subit des conditionnements qui ne relèvent pas forcément du degré de la foi. Selon les circonstances, l'âge et la proximité freinent ou encouragent ces déplacements. De plus, la dimension identitaire de la paroisse, l'attachement à la terre et à



l'église de ses aïeux, restent toujours vivaces parmi la population.

Les baptêmes « de grands-mères » célébrés pour des pratiquants qui, bien souvent, ne sont présents à l'église qu'aux quatre grandes saisons de la vie (baptême, communion, mariage, funérailles), représentent une des formes de la religiosité pèlerine. Il s'agit en effet d'une mobilité souhaitée associée à des croyances choisies par l'individu dans le corpus proposé par l'Institution. Or, ce sont les petites structures paroissiales qui en profitent le plus. Les familles de retour au « pays » renforcent la communauté locale et le casuel assure l'indépendance financière. Dans ce cas, loin d'être un déracinement, la religiosité pèlerine aboutit à un repli des pratiques dans les limites rassurantes de la paroisse.

L'étude de la réalité matérielle de l'activité pastorale dans l'espace géographique, relativise bien des discours sur les évolutions récentes de la religion, car la mobilité forme un couple indissociable avec la quête de ses racines. Au temps des tribus (Maffesoli, 1988), être « entre soi » se révèle capital. La communauté familiale et amicale, groupée autour du clocher, gagne en importance. Pour une large frange des croyants aux marges de l'Église, la recomposition du croire privilégie les valeurs sûres, connues depuis l'enfance : les sacrements, la famille, la paroisse. Il n'est donc pas étonnant que, dans les diverses enquêtes que nous ayons menées, les pratiquants irréguliers soient plus fortement opposés à la transformation du maillage paroissial que les fidèles régulièrement présents à l'office.

Pour conclure, il convient de s'interroger sur la faculté de transmission de cet exposé, au moyen d'un poster, lors du Festival International de la Géographie. Centré autour de notions de base de la géographie (mobilité, proximité, territoire), de pratiques religieuses diverses et largement

répandues (messes, baptêmes, pèlerinages), illustré de divers graphiques, cartes ou photographies, ce poster souhaitait se placer à la portée du grand public. Toutefois, la densité du propos a peut-être pu nuire à la capacité d'attention du lecteur. Il est toujours difficile de concilier l'étendue du fond et la légèreté de la forme. Au final, la participation au FIG m'aura permis de prendre conscience de

l'intérêt d'une mise en pages dynamique (notamment organisée en cercle, avec de courts paragraphes indépendants les uns des autres pour offrir un choix aux visiteurs, véritables acteurs dans la construction de leur parcours de lecture).

BIBLIOGRAPHIE

Il ne s'agit pas ici de donner la bibliographie exhaustive des ouvrages et articles utilisés dans la définition et l'argumentation des problématiques développées dans le poster mais seulement de proposer trois titres sur divers aspects du sujet traité à l'attention des lecteurs pour leur permettre de développer leur réflexion.

SUR LES ÉVOLUTIONS DE LA RELIGIOSITÉ CATHOLIQUE :

- HERVIEU-LEGER D., 2000, Du pratiquant au pèlerin, L'institution catholique au défi de la religiosité pèlerine, *Éléments d'une réflexion sociologique*, in *Études*, n° 1, janvier, t.392, Paris, p. 55-64
- MAFFESOLI M., 1988, *Le temps des tribus, Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Méridiens Klincksieck, Le Livre de Poche, 284 pages
- SERIAUXA., 1996, *Droit canonique*, Paris, PUF, 902 pages

Sur les pèlerinages :

- CHABAU J. B., 1888, *Pèlerinages et sanctuaires de la Sainte Vierge dans le diocèse de Saint Flour, Aurillac, Paris, Librairie Saint Paul*, 639 pages
- CHADEFAUD M., 1981, *Lourdes : un pèlerinage, une ville*, Aix-en-Provence, EDISUD, 126 pages
- LUBEIGT G., 1987, Pèlerins et donateurs dans un monastère bouddhique de Birmanie, in *Les cahiers d'outre-mer*, n° 157, janvier-mars, p. 47-72

SUR LES ENQUÊTES DE PRATIQUE RELIGIEUSE :

- BOULARD F., 1954, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, Paris, Les éditions ouvrières économie et humanisme, 156 pages
- CHOLVY G., 1968, *Géographie religieuse de l'Hérault contemporain*, Paris, PUF, 515 pages

- MULLER C.(sld.), 1992, *Les catholiques en Basse-Normandie*, Coutances, Bellée, 79 pages

Sur les facteurs de transformation des maillages paroissiaux :

- ELINEAU D., 2000, *Église, sociétés et territoires : paroisses et paroissiens dans les Pays-de-la-Loire*, Université du Maine, Mémoire de soutenance de thèse de doctorat, 428 pages
- MERCATOR P., 1997, *La fin des paroisses ? Recomposition des communautés, aménagements des espaces*, Paris, Desclée de Brouwer, 192 pages
- POTELJ., 1967, *Le clergé français*, Paris, Editions du centurion, 268 pages

SUR L'ÉTAT DES LIEUX DES CAMPAGNES AUVERGNATES :

- CERAMAC, 1990, *L'Auvergne rurale, Des terroirs au grand marché*, Clermont-Ferrand, Ceramac, 209 pages
- CERAMAC, 1993, *Les pays d'Auvergne*, Clermont-Ferrand, Ceramac, 320 pages
- CERAMAC, 2001, *Commerces et services dans les campagnes fragiles, Régions intérieures françaises et ibériques*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 290 pages

Sur les territoires de l'Église catholique dans le Puy-de-Dôme :

- DIOCESE DE CLERMONT, 1998, *Document de synthèse, Diocèse de Clermont en synode 1997-2000*, Clermont-Ferrand, Diocèse de Clermont, 67 pages
- VENON F., 1999, *Les territoires de l'Église catholique dans les campagnes du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, Mémoire de Maîtrise, 141 pages
- VENON F., 2000, *Les réformes des maillages territoriaux de l'Église : entre crise structurelle et évolution comportementale*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, mémoire de DEA, 162 pages